



COMMUNIQUE DE PRESSE 001/2006 du CNDD du 16 février 2006

1. Le Parti CNDD suit avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation politique, économique et sociale du Burundi et porte à la connaissance de la communauté nationale et internationale ce qui suit :

2. Le pouvoir actuel affiche un comportement inadéquat face aux préoccupations majeures des Burundaises et des Burundais que sont la paix et la sécurité, la famine, la lutte contre la misère et la pauvreté, l'équité économique et sociale, le respect des lois et règlements ainsi que l'avancée vers une démocratie apaisée.

3. Concernant la paix, le gouvernement refuse contre tout bon sens les négociations avec le PALIPEHUTU-FNL, prolongeant inutilement la guerre, et causant des morts, des souffrances et des arrestations arbitraires inacceptables.

4. A propos de la sécurité, le CNDD constate l'installation durable d'une insécurité chronique, favorisée par l'état de belligérance larvée, ainsi que par l'évolution à la limite de la légalité de nombreux membres des forces de sécurité.

5. S'agissant de la misère et de la pauvreté, rendue plus aiguës par la sécheresse et la famine qui menacent gravement le pays notamment dans les provinces du Nord et de l'Est, le CNDD constate que le Gouvernement identifie mal les priorités et cherche maladroitement à drainer les aides extérieures, sans parvenir à convaincre par un programme clair et pertinent de réduction de la pauvreté.

6. En outre, le Parti CNDD déplore la PARTISATION nuisible de l'économie nationale et des marchés publics. En effet, le gouvernement a donné le monopole du commerce du sucre et d'autres produits aux membres du CNDD-FDD. Cette pratique est contraire à la libre concurrence et compromet gravement les perspectives de développement économique et de justice sociale, en consacrant un système rétrograde de passes-droit propices à la corruption. Parallèlement à cette confiscation partisane de l'économie, le parti au pouvoir, passant outre la loi consacrant la séparation des postes politiques et des postes techniques politise à outrance la fonction publique et para publique.

7. En même temps qu'il installe l'exclusion économique et professionnelle, le pouvoir actuel continue de prendre des mesures en violation de la loi : la dernière mesure étant celle de la réduction des taxes sur les denrées alimentaires. Or, toute question en rapport avec la définition de l'assiette et du taux des impôts et taxes est du domaine de la loi conformément à l'article 159 de la constitution. La conséquence de telles mesures verbales et improvisées est qu'actuellement la population assiste impuissante à une perturbation du système de commerce due à la pénurie, notamment de l'essence, du sucre et de la farine.

8. Sur le plan politique, le CNDD s'inquiète des déclarations régionalistes et sectaristes des hautes autorités de l'Etat au cours de leurs déplacements à l'intérieur du pays. Le parti

condamne en particulier le dernier discours de la 2ème Vice-présidente de la République à Bubanza à propos des recrutements au niveau des ONG et associations. Dans ce discours, elle incitait la population à refuser les agents recrutés à partir des autres parties du pays. Economiquement erronée, cette conception du marché de travail burundais décourage la mobilité de la main-d'œuvre qui permettrait d'accélérer la croissance économique du Burundi par une affectation des ressources dans les secteurs et les régions où elles peuvent être mises à contribution. Des déclarations de ce genre dont la conséquence est d'attiser les tensions régionales mettent en danger la cohésion et l'unité nationales et les autorités qui s'y adonnent violent délibérément le premier article de la constitution qu'elles sont censées défendre et faire respecter.

9. Par ailleurs, le CNDD constate que près de deux mois après que la CENI a déposé son rapport sur les élections, rapport dans lequel elle a fait des aveux troublants et des recommandations qui devraient attirer l'attention de la classe politique, le gouvernement n'a pris aucune initiative d'évaluation et de concertation susceptible d'aboutir à des mesures législatives et administratives adéquates.

10. Compte tenu de tout cela, le Parti CNDD presse le gouvernement à négocier avec le PALIPEHUTU- FNL afin de ramener définitivement la paix et la sécurité. Il l'invite à mesurer correctement les priorités du peuple burundais et à prendre des mesures propres à soulager les plus vulnérables. Le CNDD exhorte le pouvoir à se départir de toute mentalité de parti-Etat ; à promouvoir la libre concurrence en économie et la compétition loyale dans l'attribution des marchés de l'Etat et dans la gestion de la chose publique, où seuls la compétence et le mérite de chacun doivent primer ; à mettre fin à la politisation de la fonction publique et para publique. Il appelle le Gouvernement, et particulièrement la deuxième Vice-Présidente, à cesser toute campagne divisionniste. Enfin le CNDD rappelle à la classe politique burundaise et au gouvernement, la nécessité d'une concertation sereine autour de la question électorale ainsi que du statut et de la composition de la CENI. Pour cela, la mise en place d'une commission paritaire majorité-opposition pour dégager un consensus est vivement recommandée.

L'heure est au rassemblement de toutes les filles et tous les fils du Burundi autour d'un vaste programme de développement intégral du Pays, en coalisant toutes les compétences sur les grandes questions du moment.

Fait à Bujumbura le 16 février 2006

Pour le parti CNDD

François BIZIMANA



Le porte-parole